



Votre contact :

AXA FRANCE SERVICE CLIENTS
PRESTATIONS SANTE INDIVIDUELLE
TSA 16304
95901 CERGY PONTOISE CEDEX 9
Tél. : 09 70 80 81 82

M FILHOL NICOLAS
CENTRE
46700 VIRE SUR LOT

Vos références :

Contrat n° 11054599304
N° Sécurité Sociale : 1 97 05 46 042 041 09

Bonjour Monsieur FILHOL,

Le 29 décembre 2025

Nous avons le plaisir de vous transmettre votre attestation de tiers payant santé.

Cette attestation vous permet de bénéficier de la dispense d'avance de frais dans le cadre du Tiers Payant, dans le cas où votre professionnel de santé le pratique.

Pour éviter toute rupture de service, elle sera renouvelée avant la fin de sa période de validité.

Votre attestation de tiers payant à portée de main depuis l'application Mon AXA !

Affichez, téléchargez ou partagez votre attestation digitale sur votre mobile à un professionnel de santé. L'appli Mon AXA est disponible sur l'App Store (iOS) et Google Play (Android).

Avec toute notre attention,

Le Responsable du Centre de Prestations Santé

AXA France Vie, S.A. au capital de 487 725 073,50 € - 310 499 959 R.C.S Nanterre ■ AXA Assurances Vie Mutuelle, Société d'Assurance Mutuelle sur la vie et de capitalisation à cotisations fixes - Siren 353 457 245 ■ AXA France IARD, S.A. au capital de 214 799 030 € - 722 057 460 R.C.S. Nanterre ■ AXA Assurances IARD Mutuelle, Société d'Assurance Mutuelle à cotisations fixes contre l'incendie, les accidents et risques divers - Siren 775 699 309 ■ Sièges sociaux : 313, Terrasses de l'Arche 92727 Nanterre Cedex. **Entreprises régies par le Code des Assurances. AXA Assistance France**, - S.A au capital de 2 082 094 € - 311 338 339 R.C.S. Nanterre. SIRET 311 338 339 00071. Siège social : 6, Rue André Gide 92320 Châtillon.



1/2

Signification de la codification

PHAR	Pharmacie Remboursable
MED	Médecin généraliste et spécialiste
SVIL	Sage-femme, Laboratoire, Radiologue, Auxiliaire médical, Fournisseur (hors opticien et audioprothésiste)
HOSP	Hospitalisation hors soins externes
EXTE	Soins externes sauf prothèse dentaire
CSTE	Centre de Santé hors dentaire
DEPR	Prothèse dentaire
DESO	Soins Dentaires
AUDI	Audioprothèse
OPTI	Opticien (verres, monture, lentilles, ...)
TRAN	Transport Sanitaire
Autre TP, contacter le centre de gestion	

SP	SP santé
OC	Organisme Complémentaire
iS	iSanté
IT	ITELIS
R	Contrat responsable

Accédez à vos services sur votre Espace Client via axa.fr ou l'appli Mon AXA (contrat : 11054599304)

Votre service clients santé :
AXA FRANCE SERVICE CLIENTS
PRESTATIONS SANTE INDIVIDUELLE
TSA 16304
95901 CERGY PONTOISE CEDEX 9

Angel, vos services Santé accessibles depuis votre Espace Client via axa.fr, l'appli Mon AXA et par téléphone au 3633 depuis la France (coût d'un appel local).

Itelis : un réseau de professionnels de santé qui propose des tarifs négociés en optique, dentaire, audiologie, etc. pour réduire votre reste à charge.

Votre prise en charge hospitalière :
Tél : 09 70 80 81 82 Fax : 01 64 73 47 63



**Attestation
de tiers payant
santé**

Attention : Cette attestation est personnelle, elle comporte des informations confidentielles. Elle doit rester en votre possession pour justifier de votre qualité de bénéficiaire du tiers payant. En cas de perte de droits, elle doit être restituée à l'émetteur. Cette carte est émise par et sous la responsabilité d'AXA, organisme gestionnaire auquel il convient de s'adresser pour réclamation.

Retrouvez vos démarches les plus fréquentes depuis votre Espace Client ou l'application Mon AXA

- Consulter mes remboursements santé
- Transmettre en toute sécurité mes documents (envoi de décomptes, factures, devis, etc.)
- Accéder à mon attestation de tiers payant digitale ou la télécharger
- Retrouver les réponses sur les devis et prises en charge hospitalières
- Contacter mon Conseiller
- Contacter des professionnels de santé

Afin que le traitement de vos données sensibles et médicales reste confidentiel et sécurisé, nous vous recommandons de nous transmettre vos demandes depuis votre Espace Client (accessible 24h/24 et 7j/7).

COMMENT ACCÉDER À MON ESPACE CLIENT ?

Lors de votre 1ère connexion sur axa.fr

1. Cliquez sur « Espace Client » puis « Première connexion » sur axa.fr
2. Saisissez l'adresse e-mail de votre choix et choisissez votre **code confidentiel**
3. Sélectionnez "**Complémentaire Santé**" puis "**Contrat individuel AXA**"
4. Pour rattacher votre Contrat Santé à ce nouvel **Espace Client**, il vous sera demandé de renseigner votre **n° de contrat (11054599304)** figurant également sur votre attestation de tiers payant
5. Vous recevrez votre **code d'activation** à usage unique par SMS, e-mail ou courrier qui vous permettra de finaliser la création de votre **Espace Client**



Vous pouvez également activer votre Espace Client depuis l'application Mon AXA. Pour la télécharger, scannez le QR Code.



Angel, un univers médical dédié pour répondre à toutes vos questions de santé, vous orienter et vous accompagner au quotidien en toute confidentialité.

Disponible depuis votre **Espace Client** via axa.fr, l'**appli Mon AXA** ou par **téléphone au 36 33** depuis la France (coût d'un appel local).

2/2

Sp santé Soins Externes

N° AMC : 00420000
 Typ Conv : voir colonnes, CSR :
 N° adhérent : 2A008800J **R**

ATTESTATION DE TIERS PAYANT SANTE

AXA



Assuré social : FILHOL NICOLAS
 N° INSEE : 1 97 05 46 042 041 09
 Code GR : 01 821 Complément GR :

Période de validité :

01/01/2026 au 31/01/2027

DROITS EN LIGNE OUVERTS - IDB

N° contrat : 0000011054599304

Bénéficiaire(s) du tiers payant

Nom - Prénom	PHAR*	MED	SVIL	HOSP	EXTE	CSTE	DEPR+	DESO	AUDI	OPTI	TRAN
Date de naissance (J/M/A)	SP	SP	SP	OC/ROC:SP	IS/ROC:SP	SP	IT/OC	SP	IT/OC	IT/SP	SP
FILHOL NICOLAS	100/100/0	IDB	100%	PEC	100%	100%	PEC	100%	PEC	PEC	100%
10/05/1997	1		(1)	(2)	(1)	(1)	(3)	(1)	(3)	(3)	(1)

Dépenses de santé concernées par le tiers payant

* Règle de calcul 02A = %TR - MRO

(1) Si votre professionnel de santé le pratique y compris avec le régime obligatoire.
 (2) Exclusivement sur prise en charge (PEC), N° de fax au dos de l'attestation.
 (3) Si vous êtes partenaire ITTELIS, connexion sur www.itelis.fr
 100/100/0 : Taux AMC sur pharmacie à (65%, LPP 60%)/30%/15%.



Important :
 Seules les dépenses avec la mention SP sont prises en charge par SP santé.